



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2008/L.16
6 décembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Vingt-neuvième session
Poznan, 1^{er}-10 décembre 2008

Point 4 de l'ordre du jour
Mise au point et transfert de technologies

Mise au point et transfert de technologies

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT) pour 2008¹ où sont présentés les résultats de ses consultations avec les organisations internationales compétentes au sujet de leurs capacités d'appuyer les activités précises énumérées dans l'annexe 1 à la décision 3/CP.13. Il a pris note de l'exposé oral du Président du GETT sur les conclusions des réunions du Groupe tenues les 28 et 29 août 2008 à Accra (Ghana) et du 21 au 23 octobre 2008 à Dublin (Irlande).
2. Le SBSTA a également pris note des progrès accomplis par le GETT dans ses travaux et des rapports d'étape présentés par le Président du Groupe sur les indicateurs de résultats², les options de financement³ et une stratégie à long terme⁴ visant à faciliter la mise au point, le déploiement, la diffusion et le transfert de technologies dans le cadre de la Convention. Il a remercié M. Jukka Uosukainen (Finlande), Président du GETT, et M. Arthur Rolle (Bahamas), Vice-Président, pour leurs contributions à la conduite des travaux du Groupe en vue de faire avancer la réalisation de son programme de travail pour 2008-2009.

¹ FCCC/SB/2008/INF.5.

² FCCC/SB/2008/INF.6.

³ FCCC/SB/2008/INF.7.

⁴ FCCC/SB/2008/INF.8.

3. Le SBSTA a prié le GETT de tenir compte des délibérations entre les Parties pendant la session en cours lorsqu'il établirait la version finale des rapports mentionnés au paragraphe 2 ci-dessus. Il attend avec intérêt les versions préliminaires de ces documents, qui devraient être distribuées avant le 23 mars 2009, en tant que contribution à la cinquième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

4. Le SBSTA a réaffirmé que l'objectif général des travaux sur les indicateurs de résultats est de mettre au point et de tester un ensemble équilibré et robuste d'indicateurs de résultats pour chaque thème du cadre pour la mise en œuvre d'actions judicieuses et efficaces propres à renforcer l'application du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention (le cadre du transfert de technologies). Le SBSTA a reconnu la contribution que les travaux du GETT sur la mise au point d'indicateurs de résultats pourraient apporter aux travaux prévus dans le cadre de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre concernant l'examen et l'évaluation de l'efficacité de l'application de l'alinéa *c* du paragraphe 1 et du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention, ainsi qu'aux travaux prévus dans le cadre du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, en particulier aux délibérations sur le sens des termes «mesurables, notifiables et vérifiables» appliqués aux technologies, tels qu'ils sont employés à l'alinéa *b* ii) du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13).

5. Le SBSTA a noté que, en réponse à la demande de la Conférence des Parties⁵ à sa treizième session, l'atelier de formation des formateurs sur l'établissement de projets de transfert de technologies en vue de leur financement⁶ a été organisé par le secrétariat en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Initiative sur les technologies climatiques du 29 septembre au 1^{er} octobre 2008 à Vienne (Autriche). Le SBSTA attend avec intérêt les prochains ateliers régionaux sur l'établissement de projets de transfert de technologies en vue de leur financement qui doivent être organisés en 2009 pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes et il a encouragé les participants à diffuser les enseignements qui en seraient retirés.

6. Le SBSTA a pris note avec satisfaction du soutien financier accordé par les Gouvernements allemand, canadien, finlandais, français, irlandais, italien, néerlandais, norvégien, roumain et slovaque aux fins de la mise en œuvre du programme de travail du GETT pour 2008-2009.

⁵ FCCC/CP/2007/6, par. 79 a).

⁶ FCCC/SB/2008/INF.5.